

Démocratie syndicale : une 1ere victoire

Le vendredi 6 octobre 2023 dernier un évènement important est passé inaperçu : la commission permanente du congrès, sous l'impulsion de Guy-Olivier CUENOT suivi par Sylvain PABOUTY, a voté l'ouverture des 1 ers tours des élections de la fonction publique à tous les syndicats, sans condition de représentativité.

Nous nous réjouissons de cette avancée sociale car depuis 2021 et le vote de la réforme de la fonction publique, Solidarité NC se bat pour la démocratie syndicale dans le monde du travail.

Avant cela, la réservation des 1ers tours aux syndicats représentatifs existait déjà dans le privé, mais pas dans le public.

Il faut savoir qu'au début des années 2010, la Métropole a réformé sa démocratie syndicale et a ouvert les élections du privé et du public à tous les syndicats sans distinction.

La Nouvelle-Calédonie, avec 10 ans de retard, a voté un texte qui ferme les 1ers tours, n'allant pas dans le sens de la démocratie syndicale, mais plutôt de dictature syndicale. Il y avait une volonté de tuer les « petits » syndicats au profit de ceux déjà en place.

SolidaritéNC n'a jamais été contre la notion de représentativité au niveau de l'entreprise ou du territoire mais bien contre le système électoral avec un tour réservé qui maintient artificiellement les petits syndicats en minorité et empêchent l'émergence de nouvelles organisations avec de nouvelles idées.

Nous considérons que pour pouvoir discuter au niveau de l'employeur ou au niveau politique, il faut être légitime, et cela passe par des élections équitables où peuvent se présenter tous les syndicats y compris les minoritaires.

Le combat n'est pas fini, il faut maintenant appliquer l'ouverture des 1 ers tours aussi dans le secteur privé.

Nous remercions encore une fois les élus qui ont bravé l'immobilisme, et donc votés en faveur de la démocratie syndicale.

En revanche le positionnement de certains élus nous fait nous interroger lourdement sur leur conception restrinte de la démocratie.